



## Lettre d'information du comité départemental de cyclotourisme d'Indre et Loire

Numéro 32 - 20 avril 2012

### Annie Proust envoie de Chine des nouvelles fraîches

Lundi 9 avril, Annie Proust, « notre » Descartoise de Pékin-Londres, a adressé à ses amis tourangeaux des nouvelles qui tenaient du bulletin de santé, au neuvième jour de son voyage. « *Sinusite et fièvre, écrit-elle ce jour-là. Je récupère aujourd'hui car c'est jour de repos. Beaucoup de malades. Un participant a été rapatrié pour raisons de santé (cœur) il y a quatre jours. La journée de jeudi a été très marquante pour certains : malaises divers mais sans gravité. Pour ma part, cette journée a été fatigante, mais je pense l'avoir bien gérée avec mes développements 26 x 28 (je suis très contente d'avoir fait le changement).* »

Deux jours plus tôt, elle donnait un récit apocalyptique de l'étape de Ling Qiu à Tai Huai Shen : route balayée par « *des rafales en continu de 70-80 km/h* », puis « *très longue montée de 35 km pour arriver au col Bei Tai qui culmine à 2.511 m, dans la neige et sur une route verglacée. La température était de - 8 degrés.* » Fin de la descente dans la nuit, corsée par une traversée de borbier franchi après... 4 km à pied, arrivée à l'hôtel vers 21 h, une heure avant les dernières « *brebis égérées* ». Lever le lendemain (comme tous les jours) à 5 h ! « *Entre les villages et les villes de 5 à 6 millions d'habitants, relève Annie, il y a un demi-siècle, voire plus, de différence de mode de vie.* »



**Pékin, 1er avril : Annie parée pour le départ devant le Nid d'Oiseau, le stade olympique.**

**Suivez le Pékin - Paris - Londres d'Annie sur le site Internet du comité départemental : [www.cyclo37ffct.org](http://www.cyclo37ffct.org).** Vous y retrouverez ses impressions, ses photos, le parcours ...

### Une bonne journée pour le Critérium du jeune cyclotouriste

Les finales départementales Route et VTT du critérium du jeune cyclotouriste se sont déroulées le 31 mars à Chambray-lès-Tours.

Deux jeunes vététistes, l'un du club de l'USE Avoine-Beaumont, l'autre non-licencié domicilié à Chambray, ont effectué l'épreuve accompagnés, ce qui leur évitait de trop se perdre. Ils ont cependant dû lire la carte, puis un rando-guide, répondre à des questions sur le tourisme; le code de la route; la FFCT; le secourisme; la technique de la bicyclette.

A ces questions s'ajoutait un parcours trial en zone boisée; un test de réparation mécanique; la reconnaissance d'espèces végétales et animales.

Les deux jeunes participants sur l'épreuve route, tous deux licenciés à Château-Renault, ont dû recopier puis mesurer leur parcours, calculer leur temps de trajet, effectuer leur parcours en étant attentifs à l'environnement pour répondre aux quatre questions du test d'observation, faire un test de maniabilité du vélo, et réparer une crevaison. Ils ont tous deux rencontré des difficultés de lecture de carte, ce qui explique leur plus faible score face aux vététistes. Mais combien d'adultes auraient fait mieux?



**Mesurer son parcours pour en déterminer le kilométrage.**

#### Les résultats :

##### VTT :

- Antoine Brillaud, 11 ans, non licencié, 382 pts (accompagné);
- François de Tarade, 15 ans, USEAB, 336 pts (accompagné).

##### Route :

- Victor Jousseau, 12 ans, UC Renaudine, 70 pts;
- Gwenaël Caillard, 15 ans, UC Renaudine, 56 pts.



## Sécurité : avec Maurice Taillefer, un rendez-vous riche en informations



**Maurice Taillefer.**



**Les participants ont apprécié.**

Les présents : 20 clubs sur 30, 12 délégués sécurité, 32 personnes au total : le Codep a enregistré par le passé de meilleures participations à sa réunion dirigeants-sécurité. Ce 24 mars à la Maison des Sports, on avait pourtant rendez-vous avec Maurice Taillefer, instructeur fédéral, membre de la commission nationale de sécurité.

L'hôte du jour a en premier lieu présenté une nouveauté pour les cyclos : le « tourne à droite vélo ». Nouveauté car l'arrêté est paru au JO le 12 janvier 2012 après expérimentation dans certaines villes. Mais nouveauté déjà largement commentée sur le blog fédéral et dans la Lettre d'Informations du comité.

Les angles morts sont des parties de route, autour d'un véhicule, que le chauffeur ne voit pas. Ce phénomène est amplifié lorsqu'il s'agit d'un camion, encore plus lors d'une manœuvre. Il est un point noir pour le cycliste. Maurice, sur ce point, conclut : « *De jour, comme de nuit et par mauvais temps, être vu est vital.* »

Troisième point : le double sens cyclable (*lire ci-après*). Il demande un temps d'adaptation. Mais les statistiques le prouvent : il est très peu accidentogène.

Avec le règlement-type des organisations, la réunion s'est animée. Maurice Taillefer a rappelé les textes réglementaires en vigueur, les obligations des organisateurs, l'utilisation de la voie publique, les consignes de sécurité et de prévention, les devoirs des participants et l'accueil des mineurs.

Après un échange sur la déclaration des buvettes temporaires, la majorité de l'assemblée a découvert l'arrêté qui autorise un véhicule à s'équiper d'un feu tournant lorsqu'il accompagne un groupe d'au moins dix cyclistes. Et voilà qu'apparaît le formulaire d'évaluation simplifiée des incidences au titre de Natura 2000...

Pour terminer, Maurice Taillefer a détaillé le dossier assurance-club. Il a également insisté sur l'obligation pour les associations de licencier tous leurs adhérents. Une conclusion? A l'unanimité, les participants ont jugé que la réunion avait répondu aux attentes des clubs et du comité départemental.

## Le double sens cyclable : prudence et vigilance

Le "Double sens cyclable", nouveauté évoquée à la réunion du 24 mars (*lire ci-dessus*), est avantageux pour les cyclistes de tout poil. Il raccourcit les distances et garantit la sécurité par une meilleure visibilité réciproque de tous les usagers. Il a comme définition : "rue ou voie de circulation à double sens dont une voie est réservée aux cyclistes".

Ce principe est généralisable dans toutes les zones de rencontre et les zones 30 et applicable dans les zones 50, pas seulement en milieu urbain mais aussi dans le milieu interurbain et rural. Son application est prise par l'autorité investie du pouvoir de police et supportée par un arrêté.

Les entrées et sorties de zone doivent être matérialisées par une signalisation verticale adéquate ainsi que les rues sécantes. Cette signalisation sera avantageusement complétée par une signalisation horizontale.

Restons néanmoins prudents et vigilants en respectant les droits des autres usagers, piétons évidemment. Et attention également aux voitures en stationnement et aux ouvertures de portières...



## Les prochains rendez-vous

**Samedi 21 avril** : Brevet randonneur 200 km, Tours (Union Cyclotouriste de Touraine).

**Dimanche 22 avril** : Journée départementale « Entre Loire et Loir », plus marche et visite l'après-midi, Monnaie (Randonneurs Modéniens).

**Samedi 28 avril** : Sortie des féminines (Toutes à Paris), Maison des Sports de Parçay-Meslay (Codep).

**Dimanche 29 avril** : Rando du Lys, Veigné (Union Cyclotouriste de Veigné).

**Samedi 5 mai** : Brevet randonneur 300 km, Tours (Union Cyclotouriste de Touraine).

**Dimanche 6 mai** : 8e randonnée de Printemps, plus VTT, Perrusson (Cyclos Rando Perrussonnais).

**Mardi 8 mai** : Souvenir Dédé-Caillault, plus VTT et marche, Ste-Maure, (Cyclo-Club de Ste-Maure-de-Touraine).

**Dimanche 13 mai** : Challenge du Centre, Chalette-sur-Loing (Loiret).

**Prochain numéro de la Lettre d'Information du Comité en mai.**

Comité départemental d'Indre-et-Loire de la Fédération Française de Cyclotourisme

Maison des Sports de Touraine - Rue de l'Aviation 37210 Parçay-Meslay

